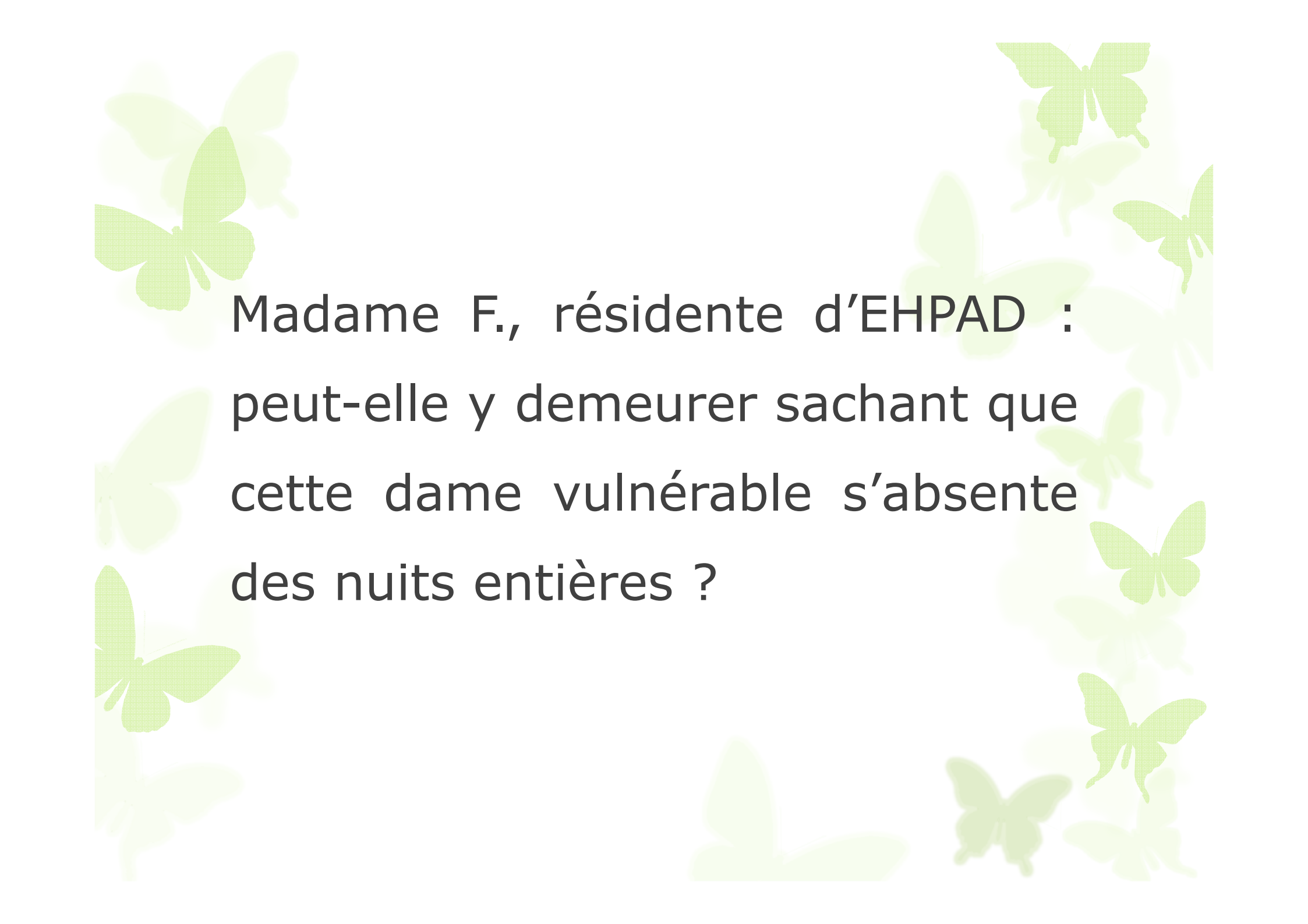


Réseau ComEth
Bourgogne /Franche-Comté
Dole – 14.10.2014

Docteur SALIB B.

Docteur ROSSIGNOL S.

Centre Hospitalier SENS

The background of the slide is white and features several light green butterfly silhouettes scattered across it. The butterflies are in various orientations and positions, some appearing as solid shapes and others as fainter, semi-transparent ones. They are primarily located around the edges of the text area, with a few in the center as well.

Madame F., résidente d'EHPAD :
peut-elle y demeurer sachant que
cette dame vulnérable s'absente
des nuits entières ?

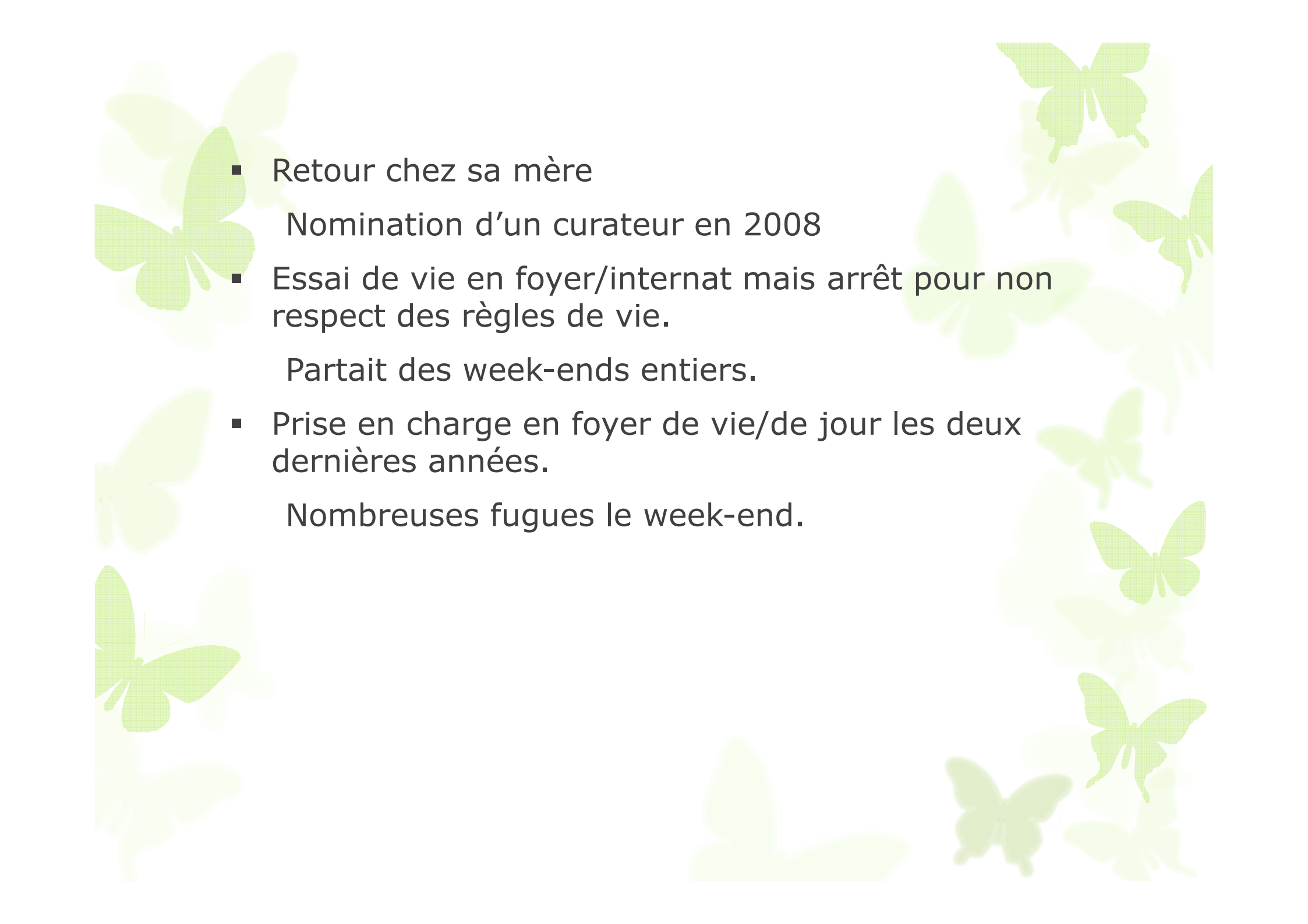
Histoire de vie :

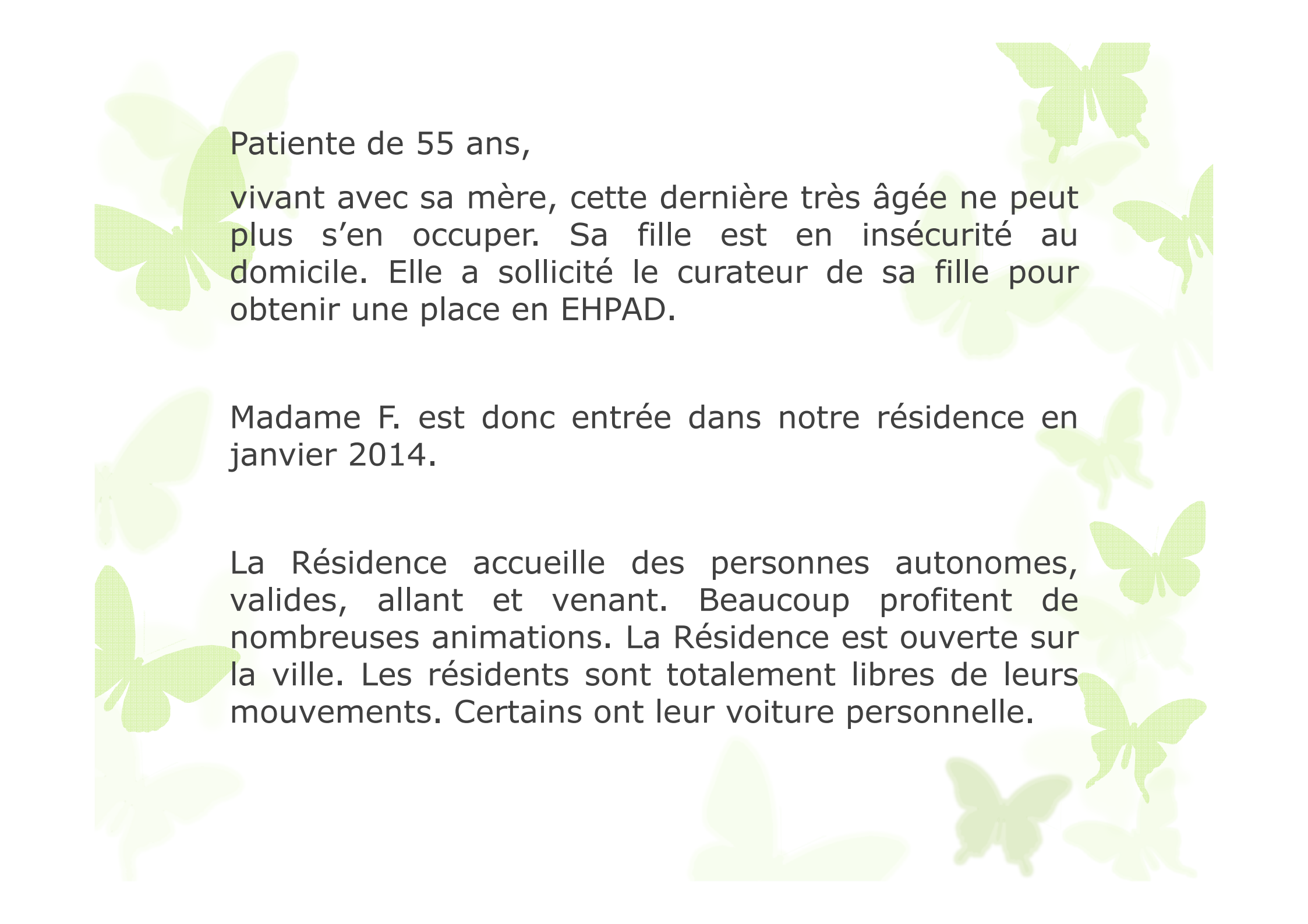
- A vécu avec sa mère jusqu'à 18 ans
- Dans la rue, a mendié dès 18 ans
- A vécu en couple, a eu une fille (confiée à la grand-mère maternelle)

Cette fille a quitté la grand-mère à 18 ans, a eu beaucoup de compagnons, plusieurs enfants. Elle a rompu tout contact avec sa mère et sa grand-mère.

- A erré toute sa vie SDF
- 2008, sa mère déclare sa disparition au Commissariat de Police.

Quelques mois plus tard, on la retrouve dans un hôpital parisien en raison de coups et blessures dans la rue.

- 
- Retour chez sa mère
 - Nomination d'un curateur en 2008
 - Essai de vie en foyer/internat mais arrêt pour non respect des règles de vie.
 - Partait des week-ends entiers.
 - Prise en charge en foyer de vie/de jour les deux dernières années.
 - Nombreuses fugues le week-end.



Patiente de 55 ans,
vivant avec sa mère, cette dernière très âgée ne peut plus s'en occuper. Sa fille est en insécurité au domicile. Elle a sollicité le curateur de sa fille pour obtenir une place en EHPAD.

Madame F. est donc entrée dans notre résidence en janvier 2014.

La Résidence accueille des personnes autonomes, valides, allant et venant. Beaucoup profitent de nombreuses animations. La Résidence est ouverte sur la ville. Les résidents sont totalement libres de leurs mouvements. Certains ont leur voiture personnelle.

Vie à la Résidence :

Bon état de santé.

Bas niveau intellectuel, bonne compréhension des discussions. Répond dans le sujet. Exprime sa volonté.

Bonne orientation spatiale dans la ville.

Suivie en Psychiatrie depuis 2008 : diagnostic de psychose chronique sans agressivité.

Pas de violence, ni de colère.

Respect de la collectivité. Fume dans le salon adapté.

Participe aux animations.

Amies, échanges, aide les plus handicapés.

Prend le bus, va voir sa mère.

Echange avec le curateur

Problématique :

Depuis le printemps, sort le soir. Rentre de plus en plus tard.


Dans la rue, ramasse tous les objets même au milieu de la chaussée et ramène des dizaines de sacs de détritus. « Nettoie la ville ».

Retours de plus en plus tardifs.

Les soignants laissent la porte de la résidence et le portail du site ouverts toute la nuit pour lui permettre de revenir.

Puis, sortie des nuits entières.

Retrouvée le lendemain, épuisée car n'arrivait plus à revenir.



Parfois délirante : « je dois aller à la déchetterie... je dois retrouver mon sac à main au Commissariat... »

2 nuits dehors

Décision de saisir le Comité Ethique.

En attendant, admise en psychiatrie, secteur fermé 4 jours où tout s'est bien passé sans difficulté.

A noter, toutes les discussions sont vaines qu'elles soient empathiques, cordiales ou marquées de sévérité.



Décision convocation Comité Ethique avec :

- ✓ Le curateur de la résidente
- ✓ Le directeur de la résidence
- ✓ Le juriste
- ✓ Le comité habituel

La question est :

Madame F., résidente de l'EHPAD, peut-elle y demeurer sachant que cette dame vulnérable s'absente des nuits entières ?

Les enjeux sont :

- Quand elle part, à quelle heure doit-on la chercher et Qui ? (la Police refuse)
- La porte de la résidence reste grande ouverte la nuit mettant les résidents en insécurité.
- Si elle se met en danger dans la rue, Qui est responsable ?
- Le bracelet de localisation ne lui permettra pas de revenir.
- La résidence est le lieu de vie choisi par Madame F., qui s'y est bien adaptée et précise qu'elle n'a jamais été aussi heureuse.
- Sa mère est inquiète car a peur qu'on lui rende sa fille.

Questionnement éthique

- **Bienfaisance** : Où est la bienfaisance pour cette femme ?

Etre en sécurité dans un espace clos dont elle ne suit pas les règles ?

Ou respecter sa liberté avec le risque qu'elle y soit maltraitée ou bien qu'elle passe la nuit dans la rue au froid ?

- **Justice** : Doit-on fermer la porte la nuit et préserver les autres résidents d'éventuels rôdeurs malfaisants, malintentionnés, ou laisse t-on la porte ouverte pour ne pas la contraindre ?

- **Responsabilité** : Où est la responsabilité ?

Qui décide de fermer la porte la nuit ?

Qui est responsable s'il lui arrive un préjudice la nuit hors de l'EHPAD ?

- **Autonomie** : Jusqu'où respecter la liberté des allées et venues des résidents ?